

Journée nationale d'hommage aux harkis, aux moghaznis, et aux personnels des diverses formations supplétives et assimilés

Discours de Mme Patricia Miralles

Hôtel national des Invalides, Paris – 25/09/2022

Seul le prononcé fait foi.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Monsieur le chef d'Etat-major des Armées, général,

Madame l'adjointe à la maire de Paris,

Mesdames, Messieurs les élus,

Monsieur le délégué général pour l'armement,

Monsieur le gouverneur militaire de Paris, général,

Monsieur le recteur de l'académie de Paris,

Mesdames, messieurs les directrices et directeurs d'administration centrale,

*Mesdames, messieurs les officiers généraux, officiers, sous-officiers, militaires du rang et
personnel civil des armées,*

Mesdames, messieurs les présidents et représentants des associations du monde combattant,

Mesdames, messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames et messieurs les Harkis et membres de formations supplétives,

Epouses, conjointes, familles et enfants de Harkis,

Mesdames et messieurs,

Chaque 25 septembre depuis 20 ans, la France honore les Harkis et se souvient.

Cette journée d'hommage nationale dédiée « *aux Harkis et aux autres membres de formations supplétives des armées françaises* » - parce qu'elle a été instaurée après tant d'années de silence de l'Etat français sur le sort qui fut réservé à ces combattants et à leurs proches - a une immense valeur.

Le 25 septembre 2001, le président Jacques Chirac reconnaissait pour la première fois au nom de la République que la France n'avait pas su empêcher les massacres commis en 1962 en Algérie à l'encontre des Harkis et de leurs familles. Que la France n'avait pas su sauver ses enfants.

A cette occasion, la France reconnaissait aussi les situations de précarité et d'extrême détresse dans lesquelles ont été contraintes de vivre, sur son sol, beaucoup des familles de Harkis qui avaient quitté l'Algérie. Elle avouait les terribles conditions de vie qui furent les leurs et les graves conséquences pour les générations qui ont suivi.

Oui, cette journée d'hommage solennel est un rendez-vous avec l'Histoire, un rendez-vous avec la République une et indivisible.

Pourtant, aujourd'hui, se souvenir et honorer ne suffisent plus.

60 ans après la fin du conflit en Algérie et 20 ans après la reconnaissance officielle de la tragédie vécue par les Harkis, cette période de notre histoire reste une plaie ouverte dans notre mémoire collective.

L'année dernière, le président de la République Emmanuel Macron est allé plus loin : là où il nous fallait parvenir pour enfin commencer à écrire notre Histoire commune et parcourir le chemin qui nous mènera un jour à l'apaisement, collectivement.

Après 60 ans de silence et de déni, il fallait cette volonté et ce courage pour reconnaître que la France avait une dette à l'égard des Harkis, pour dire qu'elle leur devait réparation et pour leur demander pardon au nom de la République.

J'ai été honorée de porter ce projet du président de la République à l'Assemblée nationale en étant rapporteure du projet de loi qui porte reconnaissance de la Nation envers les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie et réparation des préjudices qu'ils ont subis.

Je suis fille de rapatriés. J'ai grandi avec les enfants des Harkis, sur les mêmes bancs d'école. Je sais la douleur qui est la leur et comment elle a traversé les générations.

Dans le prolongement de ce travail législatif initié par le gouvernement, le secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, dont j'assume la responsabilité, continue d'œuvrer pour la reconnaissance des Harkis.

Parce qu'ils sont avant tout des anciens combattants. Ces mots sont une évidence lorsque je les prononce ce matin. Vous savez pourtant qu'il n'en fut pas ainsi pendant longtemps.

Ce sont des soldats français qui ont été abandonnés il y a 60 ans. Leurs grands-pères avaient servi la France sur les champs de bataille de la première guerre mondiale. Pendant la deuxième guerre mondiale, leurs pères s'étaient battus à Monte Casino, avaient libéré la Corse et débarqué en Provence. Les Harkis, eux, ont servi la France entre 1954 et 1962, versé leur sang et parfois sacrifié leur vie pour notre pays, dans cette guerre d'Algérie qui ne voulait pas dire son nom.

Aujourd'hui, il est indispensable de renouer le lien de confiance qui doit exister entre la France et chacun des siens. Ce travail est difficile. L'ampleur de notre tâche est à la mesure de la violation, à l'époque, du serment que la République doit protection à tous ses enfants.

A la mesure de l'oubli de la fidélité due à ceux qui choisissent de la défendre les armes à la main.

Cette mission passe naturellement par la réparation financière apportée aux Harkis, à leurs familles et à leurs descendants dont les scolarités et les formations se sont déroulées sans que soit respectée la promesse républicaine d'Égalité des chances. La loi qui a été promulguée et la commission qui vient d'être créée cette année œuvrent à cela.

Mais le rapprochement nécessaire de ces mémoires différentes, celle des Harkis et celle de bon nombre de nos concitoyens, exige aussi un examen sans concession du passé. Ces mémoires - qui apparaissent aujourd'hui parfois irréconciliables - ne se rejoindront pas sans un travail de transmission objective de l'Histoire, par tous les protagonistes de la tragédie des Harkis et au sein de notre communauté nationale.

Le temps passe. Ceux qui ont vécu l'exil et l'arrivée sur le sol français dans les années 60 et les témoins directs de cette époque commencent à disparaître. Il faut recueillir leurs paroles et préserver leurs mémoires. Je souhaite donc qu'un travail de collecte et de conservation de ces témoignages soit mené pour documenter les recherches des historiens.

La volonté commune de la France et de l'Algérie d'ouvrir leurs archives et de faire travailler de concert des historiens des deux rives de la Méditerranée participe aussi à cette démarche.

J'ai accompagné le président de la République Emmanuel Macron en Algérie le mois dernier. Je sais combien l'accord trouvé avec les autorités algériennes à ce sujet est une avancée majeure.

L'apaisement des mémoires blessées par le drame des Harkis, des Moghaznis et des autres supplétifs de l'armée française en Algérie nécessite la participation de chacun. Les efforts des protagonistes de cette histoire douloureuse doivent œuvrer à réconcilier les mémoires, sans les confondre et surtout sans les opposer, pour que chacun retrouve la juste place qui lui revient dans la République.

La République est redevable aux Harkis pour les événements du passé.

Pour le futur, nous sommes tous responsables et devons tout faire pour que soient épargnées aux jeunes générations les souffrances qui ont déjà été endurées.

Dans le livre de notre histoire commune, il n'est pas question d'arracher la page de ce qui est advenu. Mais notre devoir est d'écrire, tous ensemble, un nouveau chapitre afin de regarder l'avenir.

Vive la République

Vive la France